

## Conditions de candidature.

Le/la photographe soumet sa candidature en complétant le [formulaire en ligne](#) avant le mercredi 31 mai 2024.

Ces informations demandées sont nécessaires à l'organisation afin d'étudier les candidatures. Si un dossier est retenu, ces informations peuvent servir à la communication de l'événement, par presse, site internet de l'événement, facebook de l'événement... et tout autre moyen que l'organisation trouvera nécessaire d'utiliser.

Les photos demandées doivent être représentatives de votre travail, elles doivent être communiquées en format jpeg et si l'artiste désire en envoyer davantage il a la possibilité de les envoyer par mail à **dambach.photo.club@gmail.com**.

Si nécessaire, l'organisation se réserve le droit de choisir les dossiers retenus sur la base des images envoyées.

L'organisateur confirmera votre participation par email au plus tard le 18 juin 2024.

## Conditions d'exposition.

L'organisation se réserve le droit d'attribuer les sites aux photographes en fonction de leurs besoins en linéaires (faces de grilles), de leurs genres photographique, et de la dynamique du parcours voulu par l'organisation. Celle-ci s'efforce de redonner le même site d'exposition à chaque photographe déjà présent l'année précédente, mais s'autorise, pour des raisons techniques, de modifier cette attribution.

Le photographe devra se présenter le dimanche matin à partir de 8h30 au point d'accueil de l'expo qui se situera au "mille club". Il sera accueilli avec un café et du gâteau afin de commencer cette journée sous le signe de la convivialité. A ce moment-là, lui seront fournis les documents pour la journée ainsi que l'emplacement où il devra accrocher ses œuvres.

Le photographe devra être prêt pour 10h, heure d'ouverture.

Le photographe est convié à 11h aux discours d'ouverture qui se tiendront au site « la Scierie ».

L'organisation offre à chaque photographe exposant, un bon pour un repas et une boisson servie au point restauration au "Mille club".

La journée d'exposition se termine à 18:30. Le photographe devra décrocher ses œuvres à partir de ce moment-là et si c'est possible, désassembler les grilles mises à disposition et les mettre à l'extérieur de son site d'exposition afin de faciliter le travail de rangement par l'organisation. Il est porté à l'attention des photographes que les sites sont mis gracieusement à disposition de l'organisation et qu'il serait de bon ton de le rendre dans un parfait état.

Le photographe s'engage à être présent physiquement durant le temps de l'exposition. Il est responsable de ses tirages et autres objets lui étant propres. Toute vente éventuelle de tirages ou autre, se fera directement entre l'artiste et l'acheteur, aucune commission ne sera réclamée. Pour des raisons de statistiques, les ventes devront être signalées à l'organisation.

Si malgré tout vous auriez un empêchement de dernière minute, merci de prévenir l'organisation au plus vite.

Les œuvres sont installées par le photographe sous son entière responsabilité. L'organisation décline toute responsabilités en cas de vol, détériorations, incendies, accidents et tous autres événements. Pour des soucis d'homogénéité artistique et de qualité du festival, il est demandé à l'exposant de « soigner » son accrochage afin de d'offrir aux visiteurs une visite agréable.

Le candidat s'engage également à respecter les règles sanitaires en vigueur le jour de l'événement ainsi que toutes conditions spéciales en découlant éventuellement.

En soumettant son dossier de candidature, l'artiste photographe accepte les conditions ci-dessus. L'organisation se réserve le droit d'améliorer, de compléter et d'ajuster celles-ci dans l'intérêt de l'événement.



[dambach.photo.club@gmail.com](mailto:dambach.photo.club@gmail.com)